# Marseille : des migrants refusent le foyer Adoma flambant neuf car il ne comprend pas de cuisine commune et de salle de prière (màj : pour la CGT, “l’État veut imposer son modèle colonial”)

30/06/2021 à 17h46




## 30/06/2021 17h40



La CGT chômeurs et précaires 13 s’est mobilisée contre la fermeture de l’ancien foyer Adoma (ex Sonacotra)

# 30/06/2021 15h00

« Ils nous vendent du rêve, mais en réalité, rien ne va ». Résident depuis 1986 du foyer Adoma de l’avenue Félix-Zoccola, Kamara était aux côtés, hier après-midi, d’une trentaine de manifestants qui s’étaient rassemblés devant la direction territoriale d’Adoma, pour protester contre le déplacement de ce foyer.

Soutenus par le comité de chômeurs de la CGT et par le collectif des demandeurs et demandeuses de papiers (CDP 13), les résidents de Zoccola s’opposent à leur déménagement au 1er juillet.

« **On nous a demandé notre avis mais on n’a pas écouté nos revendications** », déplore Kamara qui, avec d’autres résidents, demande « **des espaces publics, une cuisine commune pour le lien social et un lieu de culte** » dans le **foyer flambant neuf**, livré dans la rue derrière Zoccola.

Sur ce dernier point, la direction territoriale oppose un refus catégorique. « Il y a bien une salle polyvalente, comme demandé, mais **aucun lieu de culte n'est prévu dans nos foyers, c'est une décision actée en conseil d'administration au niveau national**, répond Christophe Ricciarelli, directeur adjoint. Notre objectif est d'améliorer le confort de nos résidents en r**emplaçant notre patrimoine obsolète qui aligne des chambres de 9 m² avec toilettes à l'étage et cuisine commune, par des TI de 18 m² à 31 m² comprenant salle de bains et cuisine individuelles, pour une redevance parfois moins chère** avec les nouveaux calculs des APL ».

« **Nous comprenons les demandes de ce public d'origine subsaharienne, et nous sommes ouverts à la discussion, pour trouver par exemple des alternatives à la cuisine commune**, poursuit le directeur adjoint. L'expérience nous a montré que les appréhensions disparaissent avec le temps et un bon accompagnement ».

Pas de quoi calmer les inquiétudes des résidents et de leurs soutiens. « **Nous veillerons à ce que les résidents ne soient pas séparés et ils ne signeront rien tant que des garanties ne seront pas apportées, souligne Martin, de la CGT chômeurs.**

La Provence (édition papier du 30/06/2021)